

La fête du vélo, c'est samedi - Ploemeur

vendredi 31 mai 2013



Trois fois par semaine, les membres de Ploemeur cyclotourisme se retrouvent pour des sorties.

Les participants auront le choix entre deux parcours : une promenade de 24 km ou une rando de 50 km.

La Fête du vélo a été créée en 2001 par le comité de promotion du vélo. Le rôle de cet événement est de valoriser le cyclotourisme dans ses différentes composantes : un mode de déplacement, un outil de développement touristique et une pratique sportive.

Samedi, les clubs de cyclotourisme de Ploemeur et de Larmor-Plage organisent conjointement, sous l'égide de la FFCT (Fédération française de cyclotourisme), des activités, ouvertes à tous, l'après-midi.

Les participants pourront choisir entre une promenade encadrée de 24 km dans les communes de Ploemeur et de Larmor-Plage ou une randonnée de 50 km dans les communes de Ploemeur, Guidel, Gestel et Quéven.

« L'objectif de cette manifestation est de faire se rencontrer les gens qui portent une passion pour le vélo et de permettre la diffusion des valeurs du cyclotourisme au travers d'une pratique sportive pour tous, selon ses moyens, dans le respect de l'autre et dans la convivialité », souligne Jacky Vernanchet, le président du club ploemeurois.

Les inscriptions s'effectueront dans les locaux de la cafétéria de l'Océanis, à partir de 13 h 45. **« Les inscriptions sont gratuites et les activités de tous les participants seront couvertes par l'assurance de la FFCT. Au retour des circuits, un rafraîchissement sera offert »,** précise Jacky Vernanchet.

Les mineurs qui souhaitent effectuer la randonnée doivent se munir d'une autorisation parentale ou être accompagnés. Le port du casque est obligatoire pour les mineurs et fortement recommandé pour les adultes.

Samedi 1 er juin, à 13 h 45, Océanis.